



A propos des récentes décisions gouvernementales, dans le domaine économique, on a beaucoup

parlé, ces temps derniers, de
— Libéralisme économique
— Néo-libéralisme économique

Qu'est-ce donc que :

LE LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

Le libéralisme économique est la situation économique qui a duré, dans une grande partie du monde, pendant tout le XIX^e siècle et au début du XX^e siècle : après la guerre de 1914, il a évolué en néo-libéralisme.

PRINCIPALES THÈSES LIBÉRALES

- 1) Il y a, dans le domaine humain, un **ORDRE ÉCONOMIQUE** comme il existe un **ORDRE** dans la nature (physique, botanique, zoologie).
- 2) Il y a des **LOIS ÉCONOMIQUES**, comme les lois mécaniques ou physiques : on ne peut pas plus les transgresser sans danger, les unes que les autres.
Exemple : la loi de l'offre et de la demande.
- 3) Ces lois sont conformes à la nature de l'homme qui y est soumis inexorablement.
- 4) L'intérêt particulier recherché par chacun doit normalement, par le jeu de la concurrence, procurer infailliblement l'intérêt général.
- 5) La liberté totale est donc indispensable pour le jeu économique :

Liberté	— d'entreprise	— de circulation
	— de production	— de consommation.
- 6) Pratiquement cette liberté signifie la concurrence entre : individus, entreprises, nations. Pratiquement aussi la liberté de concurrence peut avoir des « inconvénients » (faillites, chômage) mais la concurrence doit arriver, tôt ou tard à « tout » guérir.
- 7) Les prix et les salaires seront donc fixés, seulement,
 - par la concurrence
 - par la loi de l'offre et de la demande.
 Le travail n'est qu'une marchandise comme les autres ; qui se vend sur le marché du travail.
- 8) Le rôle de l'Etat est simple : c'est le gendarme destiné seulement à faire respecter les lois. Sa fonction : « laisser faire, laisser passer ».

ESSAI DE JUGEMENT :

I - La théorie de l'économie libérale n'a pas tenu devant les faits.

- 1) La concurrence par ses excès a abouti souvent à la constitution de monopoles (trusts) qui ont imposé les prix et les salaires - Elle s'est dévorée, elle-même, comme l'a clairement indiqué le Pape Pie XI dans sa célèbre Encyclique **QUADRAGESIMO ANNO** (1931).
- 2) La théorie libérale a produit des crises de plus en plus violentes : ce qui a entraîné une intervention de plus en plus importante de l'Etat.
- 3) La théorie libérale ne voyait pas - ou ne voulait pas voir - les réalités humaines, qui se sont vengées, comme toutes les réalités méconnues.
 - Nations défavorisées.
 - Tendance à réaliser des économies nationales, aboutissant soit au circuit fermé, soit à des impérialismes économiques, génératrices de conflits entre peuples.
 - La classe ouvrière a été obligée de se défendre de plus en plus, grâce au syndicalisme.

L'Etat de son côté a dû intervenir de plus en plus en sa faveur pour sa défense : de la tendance à passer à une économie non plus libérale, mais réglementée, dirigée par l'Etat, et enfin planifiée (c'est-à-dire, économie soumise à un plan établi par les gouvernements).

II - La théorie libérale n'a pas tenu compte de la vraie nature de l'homme (surtout dans la « manière de voir » chrétienne)

- 1) L'ordre économique n'est pas comme celui de la physique ou de la mécanique, il s'adresse à des hommes doués de raison et de liberté personnelle.
- 2) Il n'est pas exact que l'intérêt général sorte automatiquement du jeu des intérêts particuliers (Ce qui en sort le plus souvent, c'est le désordre dont souffrent la majorité des hommes pauvres).
- 3) Il n'est pas vrai que le travail soit une marchandise comme les autres : le travail est un acte humain, empreint d'une haute dignité.
- 4) Au-dessus de la loi matérielle de l'offre et de la demande, il y a une loi de justice qui oblige travailleurs et employeurs (comme le rappelle le Pape Léon XIII dans son importante Encyclique « **RERUM NOVARUM** » (1891)).
- 4) Il n'est pas vrai que l'Etat ne soit qu'un gendarme, il doit diriger le **BIEN DE TOUS**.

III - L'erreur fondamentale de l'économie libérale

Est son matérialisme profond (c'est pourquoi, cette théorie a été condamnée par l'Eglise).

EN EFFET :

- 1) Les relations économiques entre les hommes ne sont pas régies par des lois aussi implacables que dans le domaine de la matière (physique, chimie, etc...)
- 2) Il existe une morale dans les relations économiques humaines : la transgression reste un lourd péché.
- 3) L'homme n'est pas une mécanique sans esprit, ni âme.
- 4) Le bonheur humain ne consiste pas uniquement dans l'accroissement en quantité des richesses purement matérielles, (surtout lorsqu'elles sont si inégalement réparties).

La chose à retirer de la théorie de l'économie libérale

Car dans toute erreur, a dit le philosophe allemand Leibniz, il y a un tout petit bout de vérité. Il y a effectivement des lois économiques qui, actuellement, dépassent la libre volonté humaine. (Il faut donc lutter pour les dominer).
— Un minimum de liberté économique (individuelle et collective) - est nécessaire à la vie économique : sinon l'initiative disparaît, et avec elle, un certain progrès.

En outre, une certaine liberté économique est la condition de la liberté tout court.

CONCLUSION :

La théorie de l'ÉCONOMIE LIBÉRALE ne trouve plus guère aujourd'hui de défenseurs parmi les théoriciens spécialistes de l'économie, qui sont plutôt NÉO-LIBÉRAUX.
Toute fois cette théorie continue encore aujourd'hui à influencer pesamment une grande partie des relations économiques dans plusieurs pays du monde.

